

**22.3224****Motion Roduit Benjamin.****Endometriose. Schluss  
mit den medizinischen  
Irrungen und Wirrungen****Motion Roduit Benjamin.****L'endométriose.****En finir avec l'errance médicale****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 20.09.23

**Roduit** Benjamin (M-E, VS): Je suis un homme. Je suis un homme et pourtant je vous parlerai d'une maladie qui touche uniquement les femmes: l'endométriose. Je suis un homme et je veux relayer la voix de milliers de femmes dans notre pays – 1 sur 10 selon les estimations. Je suis un homme, mais je connais, comme vous, au moins une mère, une soeur, une fille, une proche qui souffre chaque mois et de manière insupportable lorsqu'elle a ses règles. Je suis un homme et j'en ai marre d'entendre les femmes dire, et cela se vérifie dans les sondages, qu'elles ne supportent plus leurs douleurs, mais aussi que cette maladie a un fort impact sur leur santé – elle est imprévisible, la prise en charge médicale est mauvaise et il existe un manque de traitements –, sur leur vie quotidienne – avec de la fatigue chronique et une alimentation perturbée –, sur leur vie sociale – avec des difficultés au travail et de l'absentéisme –, ou encore sur leur vie de couple.

Nous le savons, ce thème important de l'endométriose a déjà été traité par le biais de différents objets parlementaires. Même si aujourd'hui, grâce notamment à ces interventions, tout le monde a entendu parler de l'endométriose, il vaut la peine de rappeler brièvement ce que cela signifie. Il s'agit d'une maladie bénigne qui touche les femmes – surtout celles en âge de procréer –, qui voient apparaître dans différents endroits de leur corps un tissu similaire à la muqueuse utérine. Cette maladie est par son ampleur, sa fréquence et surtout les restrictions qu'elle entraîne dans la vie quotidienne un vrai problème de santé publique. Or, le paradoxe est que l'endométriose n'est souvent diagnostiquée qu'après de nombreuses années. Pourquoi? En raison souvent du manque de connaissances de la population et des médecins, ainsi qu'à un accès restreint aux possibilités de diagnostic et de traitement. Il faut le dire, à ce stade, la recherche sur cette maladie est complètement embryonnaire, à telle enseigne que bon nombre de médecins peinent durant de longues années à diagnostiquer cette maladie et se contentent souvent de conclusions hasardeuses du style: "Que voulez-vous, cela fait partie de la nature humaine?" ou encore: "Il faudrait peut-être voir un psychologue." Cela est insupportable et doit prendre rapidement fin.

Ma motion entre aussi dans le cadre de la motion de Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national 22.3869, "Maladies touchant particulièrement les femmes. Promotion de la recherche et des traitements", largement acceptée par nos deux chambres.

Il s'agit en effet de mettre en oeuvre pour l'endométriose le premier point de cette motion qui vise à ce que des recherches ciblées soient effectuées sur ces maladies et affections. C'est seulement sur la base d'un mandat clair attribué au Fonds national suisse que nous pourrons édicter des directives précises quant aux diagnostics, aux prescriptions et aux traitements les plus appropriés, en évitant ainsi l'errance médicale qui est vivement dénoncée par les rares spécialistes en la matière. Je vous livre un exemple récent: un nouveau moyen de diagnostic est sorti sur le marché l'an passé. C'est un test salivaire, l'Endotest, qui a été créé par une start-up française. En Suisse, il n'est traité que par un seul laboratoire. C'est un moyen de diagnostic non invasif qui permet également d'obtenir un diagnostic plus rapide et moins cher

**AB 2023 N 1816 / BO 2023 N 1816**

qu'avec d'autres tests. Pour une raison qui nous échappe, il n'est plus remboursé par la LAMal et il risque de ne plus pouvoir être utilisé. C'est cela aussi l'errance médicale!



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2023 • Neunte Sitzung • 20.09.23 • 15h00 • 22.3224  
Conseil national • Session d'automne 2023 • Neuvième séance • 20.09.23 • 15h00 • 22.3224



Quant au postulat 23.3009, "Pour une stratégie de détection précoce de l'endométriose", adopté quasiment à l'unanimité en mars dernier par le Conseil des Etats, il a toute son importance en matière de sensibilisation de la population et des acteurs de la santé, mais il ne se dote pas des moyens de recherche indispensables à une telle étude. D'ailleurs, on peut craindre que le rapport ne débouche que sur de vagues recommandations, étant donné les réticences affichées par l'administration et le Conseil fédéral dans leurs avis en réponse aux interventions déposées à ce jour. Même la pétition 22.2012, "Endométriose – Donnez la parole aux patientes", déposée en juin 2022 déjà et qui a réuni 18 672 signatures – je répète 18 672 signatures – ne semble pas réussir à percer la carapace du département compétent pour les questions de recherche.

En conclusion, je vous prie de soutenir ma motion. Vous êtes nombreux à l'avoir cosignée, tous partis confondus, et plusieurs sont des hommes. Faites-le pour les femmes de ce pays!

**Parmelin Guy**, conseiller fédéral: La Confédération et les cantons s'engagent pour que toutes les femmes atteintes d'endométriose bénéficient de soins nécessaires à leur santé. Le Conseil fédéral considère que le principe dit "bottom-up" – de bas en haut – est la clé de voûte de l'encouragement à la recherche, telle que nous la connaissons aujourd'hui. La position de pointe qu'occupe aujourd'hui la Suisse en tant que pôle de recherche, nous la devons à ce principe.

Ainsi, les chercheurs des établissements de recherche du domaine des hautes écoles en Suisse peuvent en tout temps demander des fonds pour la réalisation de projets scientifiques sur l'endométriose, soit auprès du Fonds national suisse (FNS), par le biais de l'encouragement de projets de recherche fondamentale, soit auprès d'Innosuisse dans le cadre de la recherche appliquée. Le sujet suscite de l'intérêt: plusieurs projets d'un montant global de 1 million de francs ont été lancés depuis 2018 par le FNS sur le thème de l'endométriose. Par conséquent, je vous prie de suivre le Conseil fédéral et de rejeter la motion.

**Präsident** (Candinas Martin, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

### *Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 22.3224/27495)

Für Annahme der Motion ... 106 Stimmen

Dagegen ... 76 Stimmen

(9 Enthaltungen)